

Animer en prison

Celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison.

Victor Hugo

Depuis 2009, la loi française prévoit une « obligation d'activités » pour les personnes incarcérées. Le Conseil de l'Europe, dont l'objectif principal est la défense des droits de l'Homme, recommandait au gouvernement français, en avril 2017, que « tous les détenus puissent passer une partie raisonnable de la journée hors de leur cellule occupés à des activités motivantes » (rapport du comité anti-torture). Bien que le temps dédié en prison aux activités socio-culturelles reste, aujourd'hui encore, minime, le rôle joué par l'éducation populaire auprès des personnes détenues est donc essentiel (sans que cela ne vienne, pour autant, légitimer un système carcéral fortement critiquable).

Si l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale est une « démarche sociale et politique dont la finalité est de favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'un monde juste, solidaire et durable », si elle « implique une vision émancipatrice : celle de l'éducation populaire » (charte Educasol), alors il faut s'interroger sur les modalités et principes d'intervention dans un lieu, contraint, dont la règle essentielle est la limitation de l'espace d'expression et d'action. Quelles techniques d'animation pour rendre actrices les personnes détenues ? Quelle posture de l'animateur-trice pour que se produise l'échange réciproque de savoirs ? Comment faciliter la co-construction et la co-animation ?

Introduction à l'univers carcéral

Les formes d'incarcération en France sont aujourd'hui multiples. On peut être incarcéré en maison d'arrêt (personnes en attente de jugement ou personnes déjà condamnées mais dont la peine est inférieure à deux ans), en centre de détention (peines supérieures à deux ans mais avec des perspectives de réinsertion), en maison centrale (longues peines), en centre pénitentiaire (établissement composé de plusieurs quartiers différents), en centre pour détenus en semi-liberté ou en quartier des peines aménagées (possibilité de passer la journée en dehors du centre en semi-liberté).

Malgré cette multiplicité, les conditions et modalités pour intervenir auprès des détenu-e-s sont les mêmes. Tout le matériel d'animation doit être déclaré en amont auprès de l'administration pénitentiaire. Il sera impossible de faire entrer un autre objet non déclaré au

préalable dans la prison. Les clés USB, téléphones portables ou ordinateurs sont prohibés à l'intérieur et les supports numériques (film, photos...) doivent être visionnés par l'administration pénitentiaire avant les séances.

Les groupes sont en général composés d'une dizaine de participant-e-s maximum, avec ou sans l'éducateur-trice spécialisé-e de la prison mais sans surveillant-e. La raison de l'incarcération des détenu-e-s ne sera jamais donnée. Ces groupes sont très hétéroclites. Une attention particulière doit être portée aux aptitudes des participant-e-s. En effet, certain-e-s détenu-e-s ne lisent pas très bien et peuvent se trouver en difficulté si le contenu des séances ne repose que sur un support écrit.

Les dynamiques de groupe sont très variables. D'un point de vue général, les

détenu-e-s présent-e-s participent beaucoup. Il-elle-s ont envie de parler et d'être écouté-e-s. Néanmoins, les personnalités des participant-e-s sont exacerbées par le contexte de la prison. Enfin, le passage à l'action pour certaines activités peut être parfois difficile, par manque de motivation ou d'envie.

De nombreuses thématiques peuvent être abordées lors de séances en prison. En effet, les participant-e-s souhaitent souvent débattre et échanger sur des sujets d'actualité. Malgré l'enfermement, les détenu-e-s sont souvent assez informé-e-s de ce qui se passe à l'extérieur. Aussi, les thématiques comme la consommation responsable ou l'agriculture rencontrent autant de succès que des séances autour des luttes contre les discriminations ou les migrations.

Zoom Sur quelques outils...

Pour animer auprès de personnes détenues

Le jeu du "Pas en avant - version carcérale"

Le Génépi

Le jeu du « Pas en Avant » est une animation, créée par le CCFD - Terre Solidaire, pour donner à voir les inégalités existantes sur une thématique donnée (accès aux droits, agriculture, égalité hommes/femmes, climat...).

L'association étudiante Le Genépi, dont les militant-e-s animent des ateliers socio-culturels ou donnent des cours auprès des personnes détenues, s'en est saisie pour aborder la question de la prison.

Le photo-langage

On utilise le photo-langage avec un groupe pour l'aider à interroger ses représentations sur un thème. C'est un outil qui permet de faciliter la prise de parole de chaque membre du groupe à partir de ses connaissances, ses attitudes et ses valeurs, sa pratique et son expérience.

On utilise un ensemble de photographies variées (20 à 40 environ selon la taille du groupe) qui représentent des groupes, des personnes, des situations, des paysages, des lieux de vie...

Les photos ne seront pas choisies en fonction de leur intérêt artistique, mais de leur contenu devant renvoyer au thème à travailler. De préférence, elles seront de même taille et de même qualité d'impression.

Après l'énoncé de la question par l'animateur-trice, les photos sont disposées par terre. Chaque membre du groupe va choisir individuellement une photo, celle qui lui « parle » le plus. Ce choix se fait dans le silence, par le regard et sans limite de temps. Une des singularités de la méthode réside dans le fait que l'animateur-trice choisit aussi une photo.

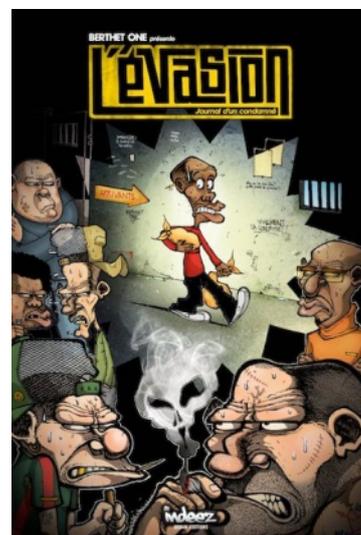
Dans un second temps, chaque participant-e va parler au groupe de sa photo. La qualité de l'écoute est ici primordiale. Puis, il-elle va écouter ce que les autres participant-e-s, ceux-celles qui ont envie de s'exprimer, ont à dire sur sa photo.

Pour conclure le photo langage, les principaux thèmes/idées abordés peuvent être rappelés.
Cliquez pour découvrir un exemple de photo-langage !

Bande-dessinée : L'évasion de Berthet One

Berthet One

« L'évasion est le premier tome d'une BD écrite et dessinée en prison par Berthet One. La BD retrace des tranches de vie vécues et racontées par le dessinateur. L'incarcération, la vie au sein de la prison avec les co-détenus et les gardiens, les visites au parloir, les cours... Rien n'échappe à Berthet qui nous raconte son quotidien en prison avec humour et décalage. »



Une expérience d'ECSI

L'histoire d'Abigaël

Public cible

À partir de 15 ans

Finalités

Prendre conscience des échelles de valeurs de chacun-e.

Objectifs visés

- Exprimer son point de vue et être en capacité d'accueillir celui des autres; comprendre son propre système de valeurs afin de pouvoir de comprendre comment les autres fonctionnent ;

- Réaliser qu'en fonction de son expérience et de son vécu, chacun-e aura tendance à exprimer des jugements et à évaluer les comportements d'autrui de manière différente.

Supports utilisés

L'histoire d'Abigaël est disponible sur le site du CCFD-TS.

Organisation de la Sensibilisation

Etape 1 :

Lecture de l'histoire et temps de réflexion individuel. Le groupe de participant-e-s a pour consigne d'écouter l'histoire afin de pouvoir ensuite déterminer qui, parmi les cinq personnages, a le mieux et le moins bien agi, selon elles-eux.

Etape 2 :

Débat collectif.

Les noms des cinq personnages sont affichés à différents endroits de la salle. Nous demandons aux participant-e-s de se positionner sous l'affiche du personnage ayant le moins bien agi selon elles-eux, puis sous l'affiche du personnage ayant le mieux agi.

Le placement dans l'espace étant visuel, les participant-e-s se rendent alors compte de leurs différences de classement, ce qui commence à en choquer quelques-un-e-s. Sous les affiches se sont constitués des groupes. La parole est donnée à un premier groupe afin qu'il exprime les raisons de son choix et argumente son positionnement.

Puis, c'est au tour des autres groupes.

Etape 3 :

Debriefing. L'outil permet d'aborder certains thèmes tels que la fidélité, le lien mère-enfant, l'amour, l'amitié, la sexualité et le rapport femmes-hommes.

Les participant-e-s peuvent également échanger sur la manière dont on reçoit un point de vue qui est différent du sien et sur notre capacité de compréhension et d'acceptation du point de vue des autres.

Conclusion

Débattre sur les systèmes de valeurs avec des personnes incarcérées est une activité qui les intéresse.

L'histoire d'Abigaël propose une dynamique appropriée à des personnes qui ont besoin de s'exprimer. Elle permet facilement la prise de parole de tou-te-s, même des plus timides, au sens où elle réveille en chacun des désaccords.

Il est toutefois important de bien poser le cadre, en insistant sur la nécessité d'écouter de l'autre, de respect de la parole de chacun, afin de maîtriser le débat.

Contact

Lyon à double sens
www.lyonadoublesens.com - 04 26 65 43 63

Le prochain
rendez-vous
à ne pas
manquer !!

Colloque « Une vraie alternative à l'enfermement des enfants : la liberté »

Organisé par le syndicat de la magistrature, le syndicat des avocats de France et l'Observatoire international des prisons.

Du 9 au 10 février 2018
à la bourse du travail de Paris !

Le site du mois

<http://www.carceropolis.fr>

« Voir autrement la prison » : projet associatif qui documente au moyen de photos, documentaires, actualités la vie quotidienne en prison, les activités socioculturelles, la relation aux familles...



Article - "Quelles activités sont proposées aux personnes détenues ? Une caractéristique des prisons françaises est le manque d'activités hors cellule".



Article - Interroger la prison (petit tour des alternatives).



Article - « L'activité en prison, une logique de maintien de l'ordre »



Article - "Au Festival international du film des droits de l'Homme, rencontre avec le « jury des affranchis » de la prison de Fleury-Mérogis"

Appel à retour d'expériences !

En juin 2017, Ritimo consacrait sa lettre Du côté de l'ECSI au "Fil de l'info", une animation pour décrypter notre système d'information. Une mise à jour est en cours et nous serions heureux-ses de connaître votre expérience d'animateur-trice de l'outil, de participant-e au jeu... Vous pouvez nous faire parvenir vos récits et/ou remarques d'ici au 15 février 2018 en écrivant à contact.ecsi@ritimo.org.

Merci à tou-te-s !